

PRÉVENTION

UN PAS VERS L'AUTONOMIE

Le "Rendez-Vous Préventif Santé Kiné" sera lancé officiellement lors du congrès de Kiné France Prévention, les 27 et 28 mai prochains à Paris. Ce projet ambitieux **place le kinésithérapeute comme un acteur essentiel de prévention, mettant en avant son expertise et sa capacité de conseil.** PAR PASCAL DESBOIS [1] ET LAURENT ROUSSEAU [2]

L'objectif à terme est de former un très grand nombre de kinésithérapeutes sur tout le territoire, de manière à pouvoir proposer à nos interlocuteurs une offre cohérente et efficiente. L'élaboration de ce bilan préventif est le fruit du travail de la commission scientifique de Kiné France Prévention (KFP). Pour assurer un développement pérenne, la FFMKR a proposé son soutien logistique et un partenariat pour acter le projet. De là est née l'association "Rendez-Vous Préventif Santé Kiné", chargée de la promotion et du développement, et dont les membres bénéficiaires seront les kinésithérapeutes.

Un bilan, trois possibilités

Centré sur la personne, le Bilan Préventif Santé Kiné (BPSK) évalue les facteurs de risque individuels et environnementaux des pathologies de l'appareil locomoteur. On y trouvera une analyse gestuelle, un questionnaire sur les comportements, habitudes et pratiques du patient en lien avec la santé, une étude du contexte bio-psycho-social et une prise en compte de son environnement (professionnel, sportif...).

La collecte de ces éléments permettra de faire une estimation scorée des risques potentiels encourus par la personne et de les lui restituer. À l'issue

du BPSK et au regard des résultats obtenus, le kinésithérapeute et son client auront trois possibilités :

- **1^{er} cas de figure** : un problème de santé important est révélé. Dans ce cas, un avis sera donné pour une consultation médicale d'urgence, avec un courrier remis au patient à l'attention de son médecin.
- **2^e cas de figure** : un risque infraclinique est révélé. Le kinésithérapeute prodiguera à son client des conseils prophylactiques, d'hygiène de vie et d'éducation pour la santé. Il lui pres-

crira et enseignera des mouvements préventifs ou compensatoires et l'incitera à la pratique d'une activité physique adaptée (dans ce dernier cas, il pourra l'intégrer dans ses propres cours de Gym Santé Kiné s'il en dispose, ou l'adresser à un confrère qui en propose). Un rendez-vous à distance sera proposé pour une réévaluation et si nécessaire, le parcours préventif sera réorienté.

- **3^e cas de figure** : pas de risque révélé. Des conseils d'hygiène de vie et d'entretien musculaire et articulaire de bonne santé seront prodigués à l'usager, qui sera incité à pratiquer une activité physique ordinaire.

Le BPSK sera lui-même réévalué et amélioré périodiquement par la commission scientifique de KFP, en tenant compte des retours d'expérience des kinésithérapeutes qui l'utiliseront et du dépouillement des bilans collectés dans le cadre du dispositif épidémiologique qui accompagnera ce projet.

Changer l'image de la profession

Pour mener à bien ce projet, nous devons investir dans d'importants moyens de réalisation et de communication, afin :

- de mobiliser un grand nombre de confrères pour qu'ils soient "partie prenante", grâce à une offre de formation spécifique, qualitative et quantitative, dont le référentiel pédagogique a été construit par la commission scientifique de KFP ;
- de fournir aux kinésithérapeutes formés un produit "clé en main" pour réaliser les bilans, saisir, collecter, archiver et transmettre les données (application informatique dédiée, plateforme sécurisée...);
- de promouvoir largement ce bilan et ces rendez-vous préventifs auprès du public, sur un site dédié à cet usage et par des campagnes de communication ;
- de collecter les données dans

le cadre d'une enquête épidémiologique nationale agréée, dont les résultats seront à disposition des acteurs institutionnels de santé publique. L'association RVPKS démarchera l'ensemble des assureurs complémen-

taires de santé pour leur proposer de prendre en charge, dans le cadre des contrats individuels et de groupe, une partie du coût de ces rendez-vous. La présentation du rendez-vous préventif, lors du congrès de Paris en mai

prochain, constituera la rampe de lancement de cette aventure. Si nous avons conscience du chemin à parcourir et des difficultés à contourner, notre motivation se renforce à la hauteur des enjeux. C'est là un pas important vers l'accès direct à notre profession, l'autonomie de nos savoir-faire, et vers une évolution de "l'image" du kinésithérapeute, au-delà des soins, acteur responsable et engagé dans la prévention. ■

En pratique

27-28 mai

Congrès de Kiné France Prévention (KFP)

À Paris

Thèmes : "Les kinési-préventeurs en action : notre santé pour deux mains".

Rens. et inscriptions sur www.cnpk.org

Pour en savoir plus : <http://cnpk.org/congres>

[1] Président de Kiné France Prévention.

[2] MKDE, secrétaire général chargé de la prévention à la FFMKR.